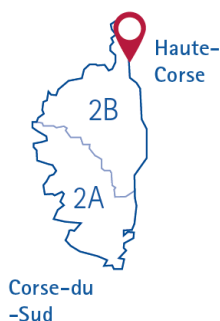


BILAN ANNUEL 2025

Tribunal administratif de Bastia



Anne BAUX
Présidente du tribunal
administratif de Bastia



Effectifs de la juridiction :

21
personnes dont :
8
magistrates
et magistrats

13
agentes et agents de greffe
et aides à la décision

En Corse, l'urbanisme ne peut se concevoir sans une protection rigoureuse des espaces naturels et une prise en compte des équilibres territoriaux. La loi doit concilier développements et préservation, car ici, chaque parcelle de terre porte une histoire et un patrimoine ». Cette citation tirée des débats autour du Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse illustre parfaitement la sensibilité des enjeux du contentieux de l'urbanisme qui, cette année encore, est le contentieux le plus important du tribunal administratif de Bastia.

L'ensemble des personnels est resté pleinement mobilisé pour faire face à une importante augmentation du nombre d'affaires enregistrées en 2025, répondant ainsi à une demande toujours plus grande de la population insulaire sur des domaines aussi variés que l'urbanisme, qui avec près de 30% des 1 992 dossiers enregistrés demeure toujours le contentieux principal de la juridiction, le contentieux du droit des étrangers qui devient le 2ème contentieux du tribunal, les marchés publics, la situation des fonctionnaires ou encore les mesures de police administrative.

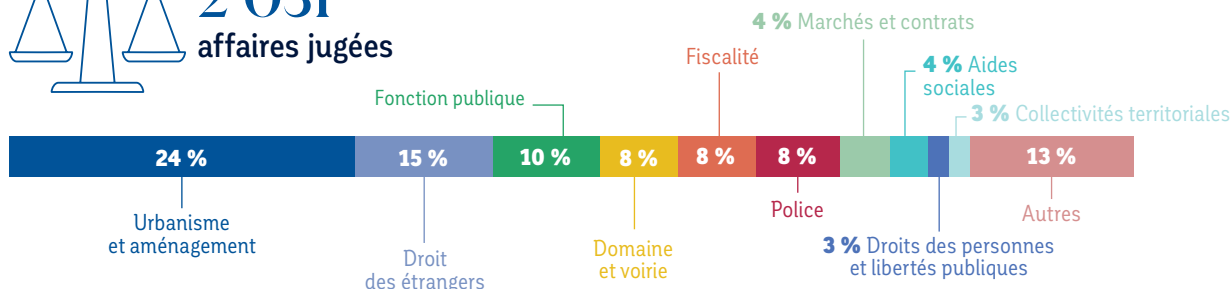
Convaincue que la solution d'un litige ne doit pas toujours être contentieuse, la juridiction a mis en place, en coordination avec le barreau de Bastia, de nouvelles initiatives destinées à développer la médiation. 80 propositions de médiations ont ainsi été faites au cours de l'année 2025 avec un référent médiation clairement identifiable, une boîte mail attitrée et des courriers plus clairs.

Enfin, mettant en musique la convention signée en septembre 2025 avec l'Université de Corse, le tribunal a co-organisé un colloque qui se tiendra, à Corte au début 2026 et qui aura pour thème « le Résident ». Ouverte sur la cité, la juridiction bastiaise a décidé de s'impliquer dans l'association « Parlons démocratie » et d'intervenir dans les lieux scolaires pour parler de l'État de droit, thème de sa dernière audience de rentrée solennelle.

2025 en chiffres



2 031
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Collectivités territoriales : relations des collectivités territoriales entre elles, avec l'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Domaine et voirie : intégrité et utilisation du domaine public (immeubles, voies, places, jardins, espaces verts, etc.)

Droits des personnes et libertés publiques : garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur.

Marchés et contrats : marchés passés par l'État et les collectivités territoriales avec des opérateurs privés.

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



373

affaires jugées en urgence (référés)

✚ 9 % par rapport à 2024



1 992

affaires enregistrées

✚ 21 % par rapport à 2024



1 an 2 mois et 3 jours

de délai moyen de jugement

✚ 25 jours par rapport à 2024



77 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



8

médiations engagées
36 % de taux de réussite